



**L'Union Locale
CGT d'Arles
présente**

Les Jours Heureux

Une exposition de Mémoires Vivantes

Du 12 au 21 Mars 2014

À la Bourse du Travail 11h 12h30 et 13h30 17h30

Vernissage le mardi 11 Mars à 17h30

en présence de Jacques Roger, journaliste

et commissaire de l'exposition

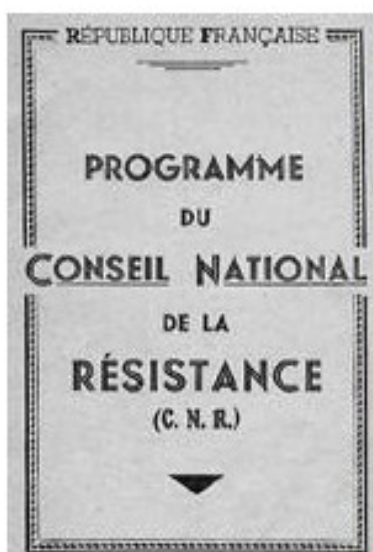
avec présentation, débat et verre de la fraternité

Aout 1944, c'est la Libération et la joie est immense partout. Mais pendant la nuit noire de l'occupation, les combattants de la Résistance, se mettent à rêver de « Jours Heureux ». **Ils vont aller au bout de ce rêve et mettre sur pied un programme économique, social et politique révolutionnaire : le programme du Conseil National de la Résistance (C.N.R.), Les Jours Heureux.**

Outre les mesures relatives à la fin de l'Occupation, *des mesures politiques* comme le rétablissement de la démocratie, du suffrage universel et de la liberté de la presse furent prises.

Des *mesures économiques*, caractérisées par « *l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie* ».

Des *mesures sociales*, dont « *un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État* » furent envisagées.



Cette exposition est réalisée sous la direction de **Pascal Posado**, Président de Mémoires Vivantes, par **Jacques Roger** avec la collaboration, le don de documents et de photos de nombreux partenaires et amis : Lucien Bettini, Gaston Lenfant, les archives de la CGT, du PCF, les Archives départementales, la BDIC, l'ARAC, les archives de la Marseillaise.

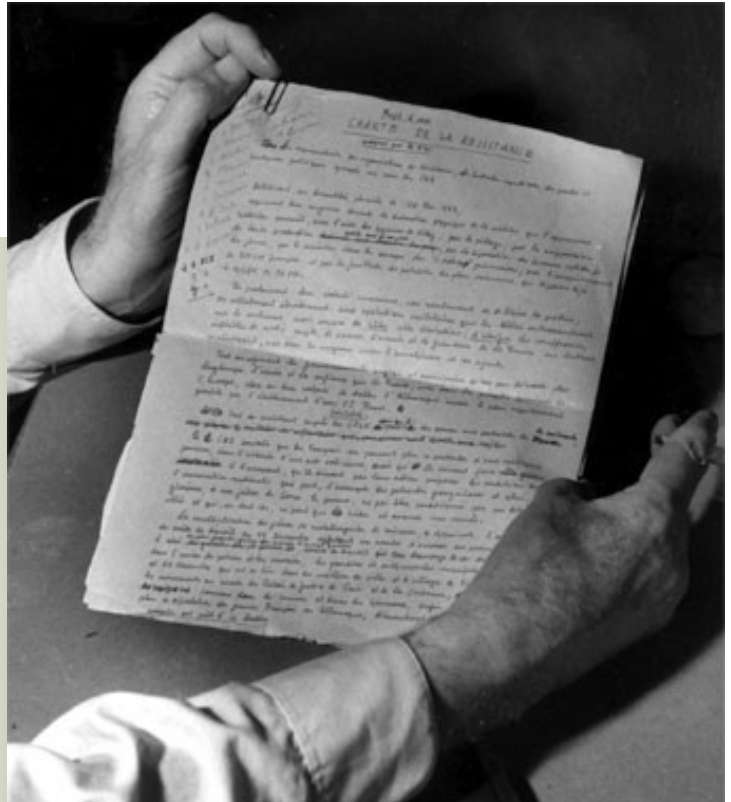
Conception graphique: **Cyril Blazy** de Pixellum.

Les mesures prises entre 44 et 46 préconisées par le CNR

- 26 AOÛT ET 30 SEPTEMBRE 1944, organisation de la presse, interdiction des concentrations et séparation de la presse des pouvoirs économiques et politiques.
- 13 DÉCEMBRE 1944, institution des Houillères du Nord-Pas-de-Calais suivie de la nationalisation de l'ensemble des houillères en 1946.
- 18 DÉCEMBRE 1944, contrôle de l'État sur la marine marchande.
- 16 JANVIER 1945, nationalisation des usines Renault et confiscation des biens de Louis Renault.
- 22 février 1945, institution des comités d'entreprises.
- 29 mai 1945, nationalisation de la société Gnôme et Rhône devenue la Snecma.
- 26 juin 1945, nationalisation des compagnies Air Bleu puis de Air France.
- 4 OCTOBRE 1945, ordonnance de base de la Sécurité sociale.
- 17 OCTOBRE 1945, statut du métayage.
- 2 DÉCEMBRE 1945, nationalisation de la Banque de France et de quatre grandes banques de dépôt.
- 18 JANVIER 1946, dépôt à l'Assemblée de projets de loi sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.
- 21 FÉVRIER 1946, rétablissement de la loi des quarante heures.
- 28 MARS 1946, vote de la loi sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.
- 24 AVRIL 1946, nationalisation des grandes compagnies d'assurances.
- 25 AVRIL, extension du nombre et des attributions des comités d'entreprises.
- 26 AVRIL 1946, généralisation de la Sécurité sociale incluant la Retraite des vieux.
- 19 OCTOBRE, loi sur le statut de la fonction publique.

Aujourd'hui, nous disposons en France d'un système de Sécurité Sociale unique au monde qui fut mis en œuvre suite à ce programme. Dispositif que les organisations patronales, trop souvent aidées par les gouvernements, n'ont cessé de détricoter.

L'histoire avancerait-elle à reculons ? Si le programme du Conseil National de la Résistance (CNR), à la pointe du progrès économique et social, a pu s'appliquer à partir de 1944 dans un pays ravagé par la guerre, on ne voit pas pourquoi, dans une France et une Europe regorgeant de richesses, des changements de même ampleur ne seraient désormais qu'une aimable utopie incompatible avec les «contraintes» financières.



"Quand l'Utopie des Résistants devint Réalité"



Les Jours Heureux, un Documentaire de Gilles Perret :

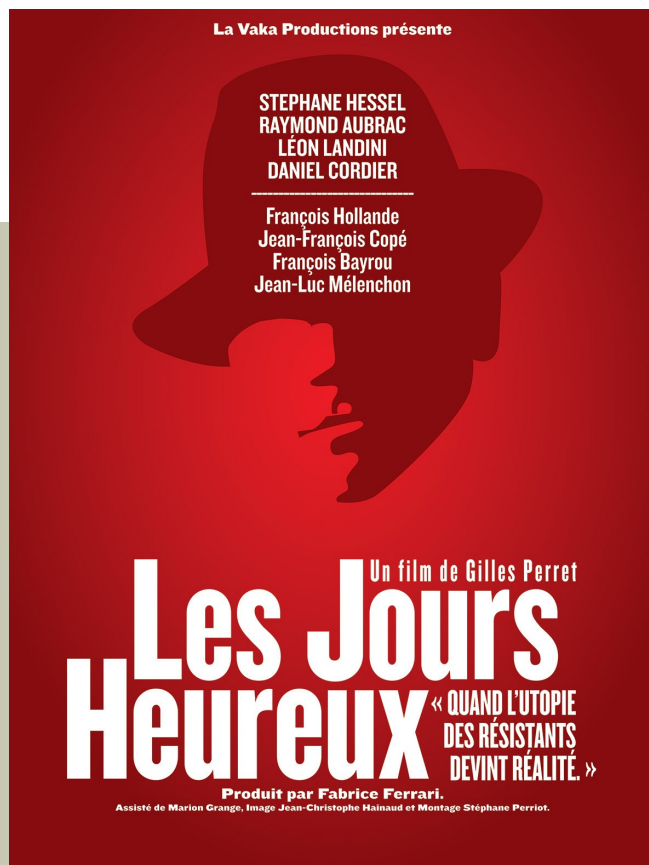
« Je me suis rendu compte que personne ne connaissait le programme et que les rares qui le connaissaient en connaissaient des bribes. Ils n'en connaissaient pas les origines : comment le CNR a-t-il été construit ? Comment le programme a-t-il été rédigé ? Quels étaient les rapports de forces ? Les influences politiques des uns et des autres ? Comment surtout a-t-on pu le mettre en application ? »

L'histoire du Conseil National de la Résistance « serait l'histoire de copains autour d'une table qui trouvent dans la joie et la bonne humeur un compromis entre communistes et gaullistes ».

On oublie que si ce programme a pu être rédigé, c'est parce que c'étaient les communistes et une partie des socialistes qui étaient en position de force. Cela ne s'est certainement pas fait dans le consensus. Les Copé, Bayrou, toute la clique qui s'exprime là-dessus dans le film, y compris le président Hollande, n'ont pas envie de raconter cette histoire conflictuelle. Par contre, ils ne manquent pas de l'utiliser parce qu'il est toujours glorifiant de se réclamer du CNR. Il est bien de dire dans un discours que ces hommes étaient grands. Et les idées ? Qu'est-ce que l'on en fait ? »

Le film *Les jours heureux* retrace le parcours de ces lois, pour en réhabiliter l'origine qui a aujourd'hui sombré dans l'oubli. Il nous conte ainsi cette utopie folle qui, dans cette période sombre, devint réalité à la Libération... Il décrit le démantèlement opéré depuis sa création, questionne la réalité sociale d'aujourd'hui et montre comment les valeurs universelles portées par ce programme pourraient irriguer le monde de demain.

Les jours heureux évoque l'histoire de ces fondateurs en convoquant historiens, journalistes, analystes et spécialistes qui questionnent la déconstruction de ce programme par quelques-uns pour constater unanimement : « **le programme du Conseil National de la Résistance est d'une actualité criante et il y a urgence à le rendre visible en le remettant sur le devant de la scène.** »



Projection du film au cinéma Le Méjan le jeudi 13 Mars à 18 h suivi d'un débat en présence de Robert Mencherini, historien